

**Axe 5** : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides

**Sous-axe 5.1** : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides en zone urbanisée

**Groupe thématique** : Urbanisme

**Action 37** : Intégrer les milieux humides dans le référentiel du label EcoQuartier

## CONTEXTE

Le label EcoQuartier permet d'encourager, d'accompagner et de valoriser les projets d'aménagement et d'urbanisme durables. La prise en compte explicite des « milieux humides » dans son référentiel permettra de privilégier les projets des collectivités qui en valorisent les multiples fonctions, et qui en font un atout pour concevoir la ville de demain.

## OBJECTIFS ET CONTENU (Plan validé et extensions)

L'objectif de cette action est de mieux prendre en compte les milieux humides dans les écoQuartiers, et en particulier dans le référentiel du label mis en place par le ministère en charge de l'urbanisme et du logement. Il s'agit d'enrichir l'actuelle grille EcoQuartier sur les engagements 19 et 20 qui portent respectivement sur la gestion de l'eau et sur la prise en compte de la biodiversité.

Cette action comprend plusieurs étapes :

- Analyse des dossiers de la base de données LOAD et rédaction d'une fiche présentant la démarche générale de prise en compte des milieux humides dans les ÉcoQuartiers (notamment ceux labellisés).
- Proposition d'une première évolution du référentiel à partir de cette fiche, des enseignements sur les EcoQuartiers (étude CEREMA octobre 2015), et des retours des méthodes d'évaluations des engagements 19 et 20 ; le questionnaire est-il complet ? Quels indicateurs auraient pu être proposés (à connecter au travail sur l'évaluation des engagements 19 et 20). Il s'agit de valoriser aussi l'expertise acquise du CEREMA sur ce champ.
- Choix de 3 à 5 projets d'ÉcoQuartiers labellisés à partir du recoupement de l'étude eau et de l'étude biodiversité ; il s'agit de retenir des projets dans lesquels la problématique des milieux humides est importante, en choisissant une variété de situation types à définir (proximité d'un espace naturel humide remarquable, bassins paysagers, noues, ouverture d'un ru, travail sur berges...).
- Approfondissement via l'étude de terrain de ces ÉcoQuartiers labellisés en analysant notamment les difficultés pour intégrer la préservation des milieux humides dans les projets, les pratiques innovantes (question des coûts, de la disponibilité des compétences pour concevoir, mettre en œuvre, et gérer les innovations, de la sensibilisation et de la participation citoyenne requise pour que les ouvrages ou milieux recréés soient appropriés et respectés...).
- Proposition consolidée d'évolution du Référentiel sur la base de ces retours d'expériences.

**SPECIFICITES OUTRE-MER**

- Pas de spécificité Outre-mer

**VOLET CESP (Communication/Education-Formation/Sensibilisation/Participation)**

- A compléter

**PILOTE(S) ET PARTENAIRES**

**Pilote**

DHUP et Cerema

**Partenaires**

DEB

**GROUPE DE TRAVAIL SPECIFIQUE**

RAS

**PLAN DE FINANCEMENT**

Financement MLETR

**CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS**

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en œuvre	Indicateurs/Précisions
2015	Analyse des projets de la base de données LOAD et rédaction d'une fiche sur l'intégration des milieux humides dans les écoquartiers	En cours	V0 fin septembre
2016	Finalisation de la fiche sur la prise en compte des milieux humides dans les écoquartiers	Fait	Finalisation en cours de la fiche MH et ÉcoQuartiers.
2017	Approfondissement via l'étude de terrain de 3 à 4 ÉcoQuartiers Recommandations pour l'évolution du Référentiel		

**OBSERVATIONS SUR L'ACTION ET SON DEROULEMENT**

L'action a conduit à l'établissement d'une fiche relative à l'intégration des milieux humides dans les ÉcoQuartiers (en cours de relecture fin 2016). Des analyses complémentaires sont programmées en 2017 pour définir des recommandations pouvant être intégrées à la refonte envisagée du référentiel Écoquartier.

**« POUR ALLER PLUS LOIN » :****PROPOSITIONS DE SUITES A CETTE ACTION / D'ACTION(S) COMPLEMENTAIRE(S) OU NOUVELLE(S)**